

Service communication

Fabien GROUÉ
attaché de presse

04 94 14 20 30
06 80 47 90 63

fabien.groue@univ-tln.fr

www.univ-tln.fr

Communiqué de presse

Objet : L'Université de Toulon accueille l'assemblée générale de l'Union Nationale des Clubs Universitaires 2024

Du 4 au 6 avril – campus de La Garde

L'Union Nationale des Clubs Universitaires organise, pour la première fois, son assemblée générale à l'Université de Toulon. Responsables de structures sportives, éducateurs et dirigeants aborderont notamment la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et la création de centres de formation.

Les clubs universitaires ont créé l'Union Nationale des Clubs Universitaires (UNCU) afin de penser et permettre une pratique sportive en lien avec les valeurs fondamentales des universités que sont l'universalisme et l'humanisme. L'UNCU promeut l'éthique et la parité dans le sport.

La mise en œuvre d'un tel projet ne pouvant se concevoir sans avoir un regard critique sur la société, l'UNCU interroge son environnement et fait preuve d'introspection.

À l'occasion de son assemblée générale annuelle, qui se déroulera, pour la première fois, à l'Université de Toulon, du jeudi 4 au samedi 6 avril, l'UNCU invite dirigeants de club, responsables de structures, enseignants et éducateurs à trois journées de conférences, débats et ateliers sportifs. Cette année, il sera notamment question de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. En 2019, une étude du Ministère des Sports révélait que 12% des personnes interrogées – principalement des femmes – déclaraient en avoir été victime dans le cadre de leur pratique sportive. Proactive, l'UNCU souhaite proposer un retour d'expérience et des éléments de vigilance aux acteurs des structures sportives universitaires.

Samedi 6 avril, l'assemblée générale sera ouverte en présence des présidents de l'Université de Toulon et de l'Union Nationale des Clubs Universitaires, ainsi que de l'adjoint au maire de La Garde, en charge des sports.

Affiliés à l'Union Nationale des Clubs Universitaires et aux autres fédérations sportives affinitaires, les clubs universitaires permettent de pratiquer des activités sportives toute l'année – y compris en dehors des périodes d'enseignement - et de participer à des compétitions fédérales. Construit en priorité pour la communauté universitaire, ils sont également ouverts aux familles et pratiquants extérieurs aux universités contribuant ainsi à renforcer l'ancrage des universités dans leur territoire.